

COMMUNE DE NAMPS-MAISNIL

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES SANITAIRES

7.3 ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales de toiture et de ruissellement doivent être recueillies et infiltrées à la parcelle à l'aide de dispositifs de stockage, de traitement et d'infiltration conformes à la législation en vigueur si la disposition des bâtiments et la nature des terrains le permettent.

Les eaux pluviales qui ne peuvent pas être absorbées par le terrain seront dirigées vers les réseaux d'eaux pluviales prévus à cet effet, sous réserve de l'accord du gestionnaire de réseaux.

I - SITUATION ACTUELLE

La commune possède un réseau de recueil des eaux pluviales qui est bien réparti sur l'ensemble de l'agglomération de Taisnil, Rumaisnil, Namps au Val et Namps au Mont.

La Commune assure l'exploitation du service d'assainissement pour les villages de Namps-au-Mont et Namps-au-Val.

Un développement du réseau d'eaux pluviales a été récemment encore réalisé dans le pôle de Namps-au-Val.

Les eaux pluviales se déversent dans un bassin puis en milieu naturel.

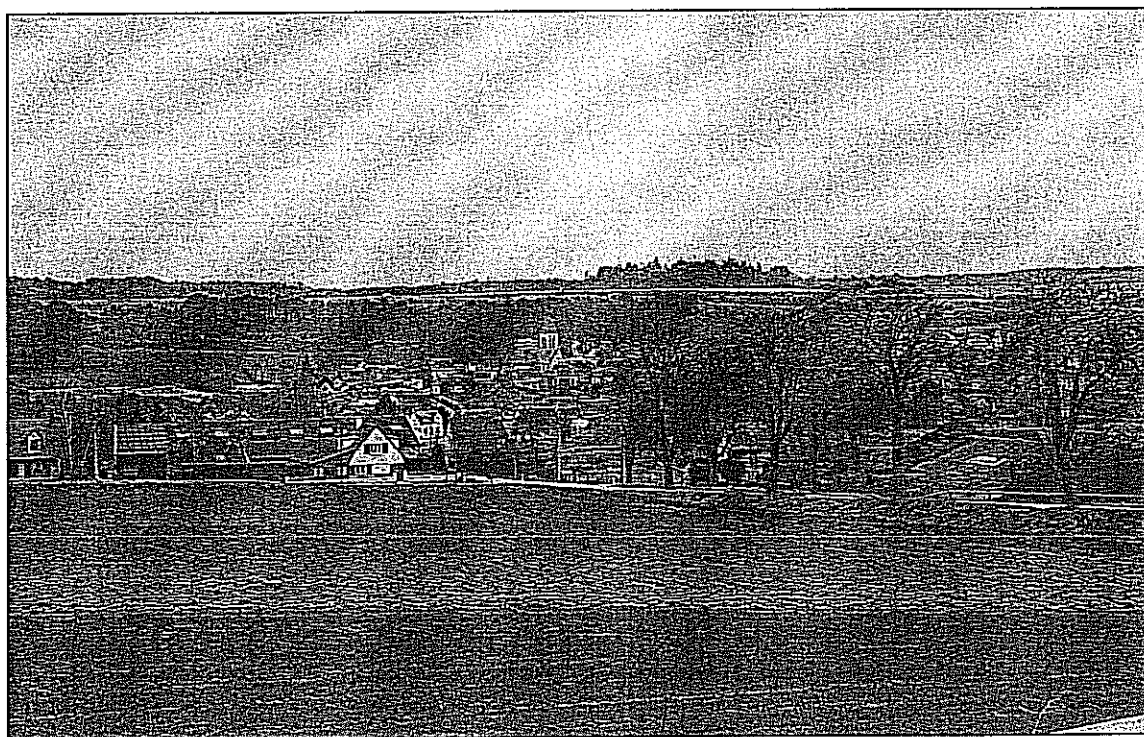
II – SITUATION PROJETEE

Pour les zones d'extension, le PLU prescrit l'infiltration sur chaque parcelle de l'intégralité des eaux de pluie perçues.

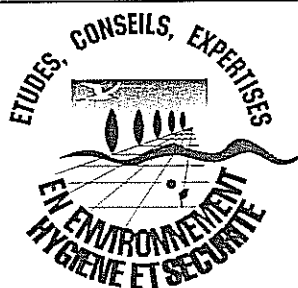
COMMUNE DE NAMPS AU VAL

*Objet : Assainissement pluvial de la commune de
NAMPS AU VAL*

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau



Environnement
ualité
Service



Siège social :

5 Bis rue de Verdun
80710 QUEVAUVILLERS
Tél : 03 22 90 33 90
Fax : 03 22 90 33 99
Adresse informatique
egs@wanadoo.fr

B/ Objet

Lors de fortes précipitations, les eaux pluviales ruissellent le long des emprises routières qui traversent le village et s'accumulent en bas de celui-ci.

Les habitations qui sont implantées sont, de ce fait, régulièrement inondées.

Afin d'améliorer cette situation, la municipalité de Namps-au-Val prévoit de bordurer la voie principale (RD 38) qui traverse le village.

En parallèle, elle prévoit également la mise en place de dispositifs de gestion et d'assainissement des eaux pluviales issues des voiries du village.

Pour cela, elle fait appel aux techniques dites alternatives qui permettent de gérer les eaux au plus près des lieux où elles sont générées.

C/ Ouvrages proposés

Les localisations des ouvrages de gestion et d'assainissement des eaux pluviales sont reportées en figure 3 (le n° inscrit après le nom de l'ouvrage permet de se repérer sur la figure).

En bordure de la RD 38 et de la RD 169 du Nord au Sud, ils consistent en :

➤ Un fossé à créneaux ⁽¹⁾ :

Un fossé à créneaux dont le schéma de principe est montré en figure 4, sera implanté le long de la RD 38, côté Est, et en bas de talus, ce fossé a pour objectif de traiter les eaux pluviales issues de la RD 38.

Ses dimensions sont :

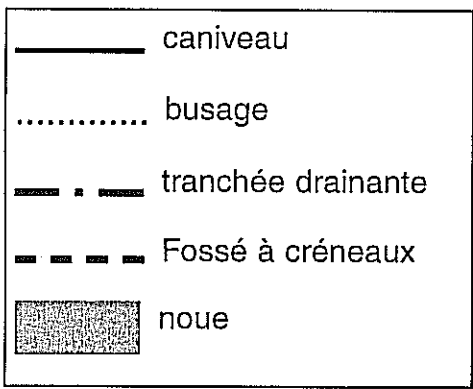
→ Longueur :	120,00 m
→ Largeur au sommet :	2,00 m
→ Profondeur totale :	0,40 m
→ Volume $\simeq$	30,00 m ³

➤ Un fossé simple ⁽²⁾ :

Un fossé simple sera implanté le long de la RD 169, sur le côté Sud du tronçon situé à l'Ouest de la RD 38.

Ses dimensions sont :

→ Longueur :	80,00 m
→ Largeur au sommet :	1,00 m
→ Profondeur :	0,50 m
→ Volume $\simeq$	20,00 m ³



Echelle : 1/4000

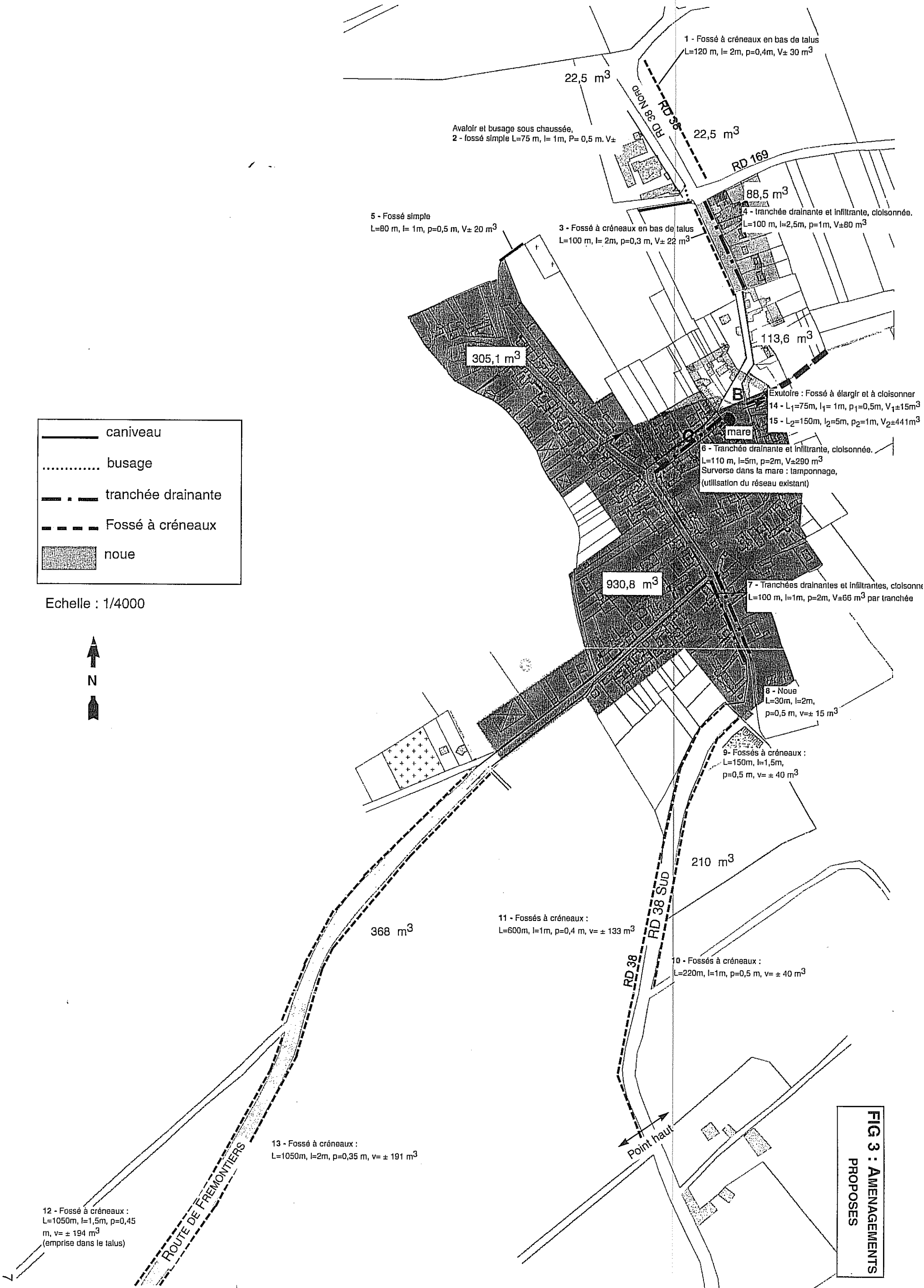
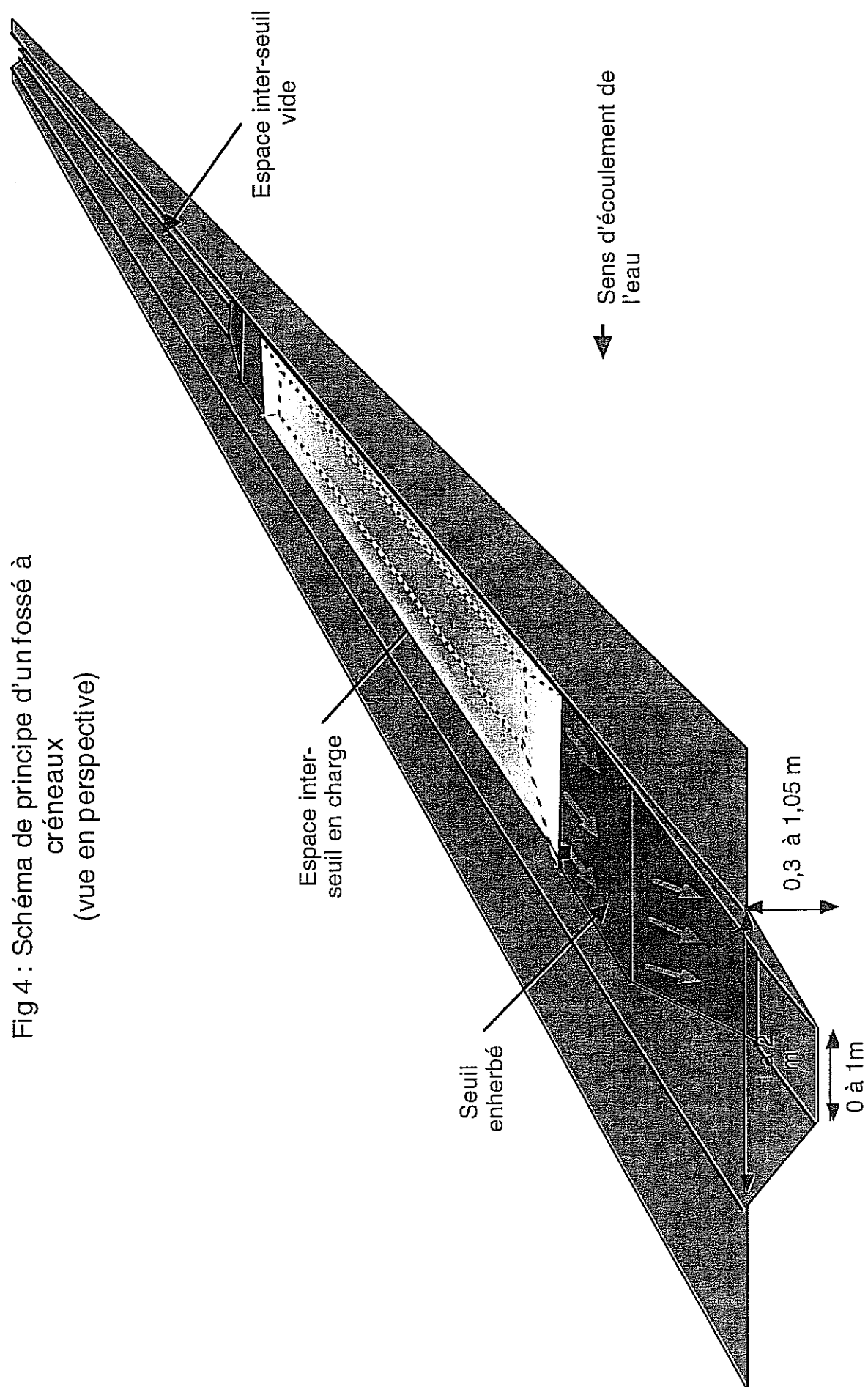


Fig 4 : Schéma de principe d'un fossé à créniaux
(vue en perspective)



Un avaloir et un busage sous chaussée y amèneront les eaux pluviales issues de la RD 38 (1/2 chaussée Ouest).

➤ Un fossé à créneaux ⁽³⁾ :

Un fossé à créneaux sera implanté en bas de talus, côté Ouest de la RD 38.

Ses dimensions sont :

→ Longueur :	100,00 m
→ Largeur au sommet :	2,00 m
→ Profondeur :	0,35 m
→ Hauteur des seuils :	0,30 m
→ Longueur des seuils :	1,00 m
→ Volume $\simeq$	22,00 m ³

➤ Tranchée drainante et infiltrante, cloisonnée ⁽⁴⁾ :

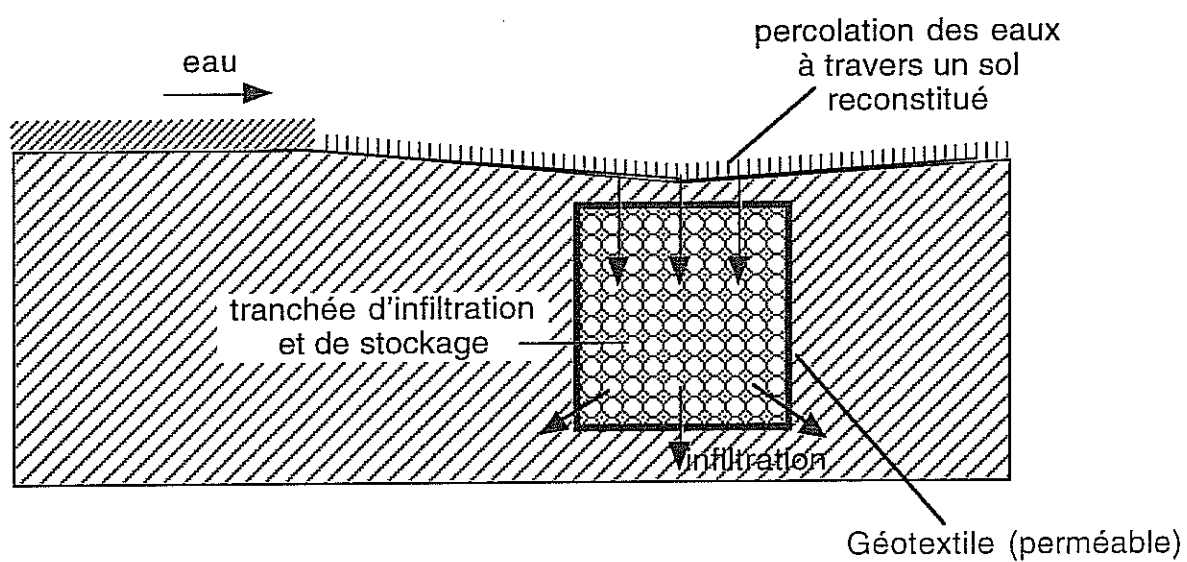
Une tranchée drainante dont le schéma de principe est montré en Fig. 5 sera implantée le long du côté Est de la RD 38.

Ses dimensions sont :

→ Longueur :	100,00 m
→ Largeur :	2,50 m
→ Profondeur :	1,00 m
→ Volume utile $\simeq$	83,00 m ³

Le matériau utilisé pour son remplissage est de la grave de porosité $\simeq$ 33 %.

**Fig 5 : Coupe schématique
d'une tranchée d'infiltration**



➤ Fossé simple (5) :

Le long de la RD 169, au niveau du cimetière :

Un fossé simple sera implanté côté Sud.

Ses caractéristiques sont :

- Longueur : 80,00 m
- Largeur : 1,00 m
- Profondeur : 0,50 m
- Volume $\simeq$ 20,00 m³

➤ Tranchée drainante et infiltrante, cloisonnée (6) :

Une tranchée drainante sera implantée rue de la Mare, côté Sud / Est.

Les dimensions de cette tranchée sont :

- Longueur : 110 m
- Largeur : 4 m
- Profondeur : 2 m
- Volume $\simeq$ 290 m³

Le matériau de remplissage est de la grave. Ce type de matériau permet d'avoir une capacité de stockage d'eau de l'ordre de 33 %.

➤ Tranchées drainantes et infiltrantes, cloisonnées (7) :

Implantées de part et d'autre de la rue de la Chapelle, les dimensions de ces tranchées sont les suivantes :

- Longueur : 100 m
- Largeur : 1 m
- Profondeur : 2 m
- Volume $\simeq$ 66 m³ par tranchée

Le matériau de remplissage est de la grave.

➤ **Noue ⁽⁸⁾ :**

Implantée à l'entrée Sud du village, sur le côté Est de la RD 38.

Cette noue a les caractéristiques suivantes :

- Longueur : 30,00 m
- Largeur : 2,00 m
- Profondeur : 0,50 m
- Volume $\simeq$ 15,00 m³

Le schéma de principe d'une noue est montré en Fig. 6.

➤ **Fossés à créneaux le long de la RD 38 :**

Implantation de deux fossés à créneaux

● **Côté Est de la RD 38**

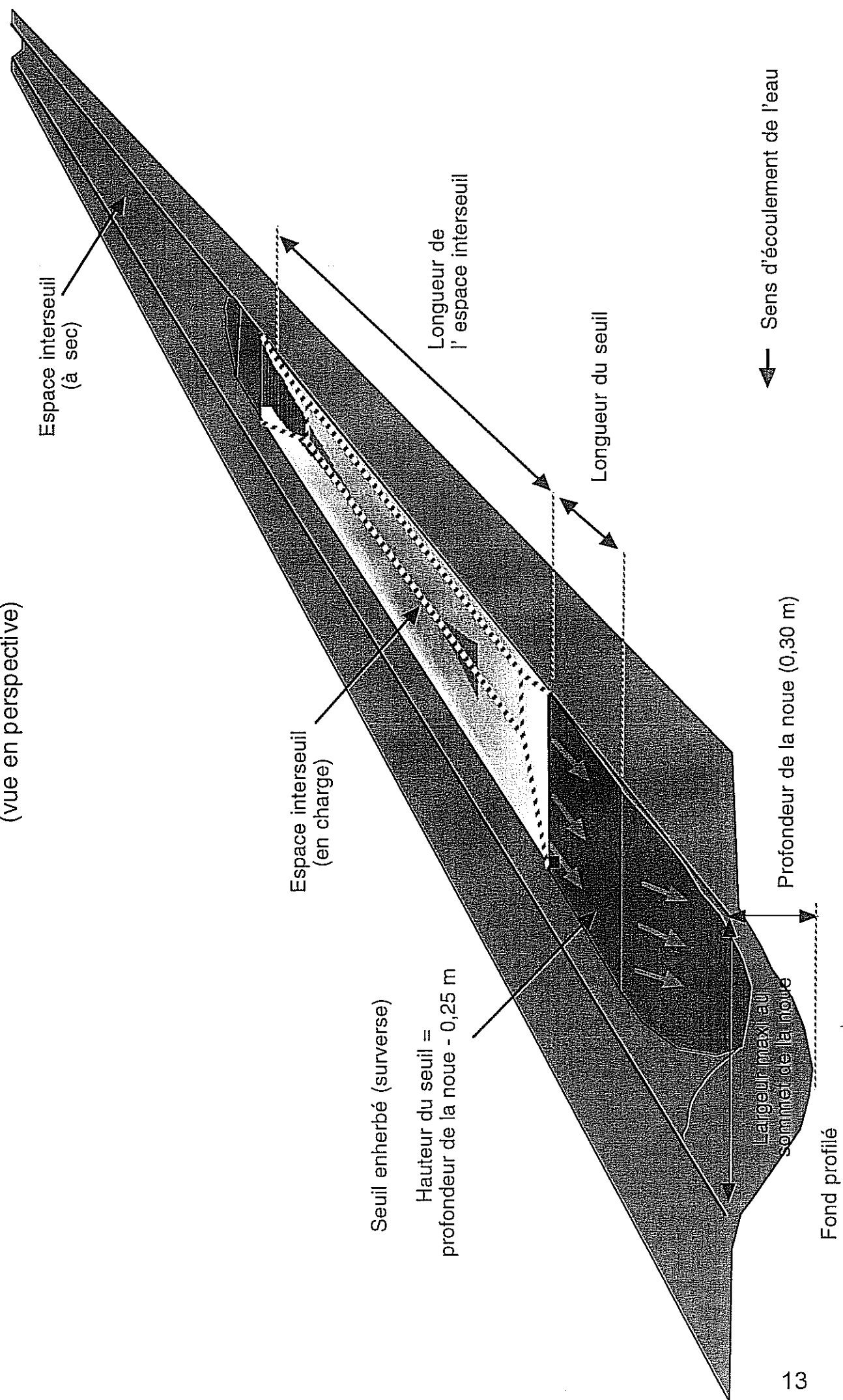
L'un à l'entrée du village ⁽⁹⁾ :

- Longueur : 150,00 m
- Largeur : 1,00 m
- Profondeur : 0,55 m
- Hauteur des seuils : 0,50 m
- Longueur des seuils : 0,50 m
- Volume $\simeq$ 40,00 m³

L'autre plus au Sud ⁽¹⁰⁾ :

- Longueur : 225,00 m
- Largeur : 1,00 m
- Profondeur : 0,55 m
- Hauteur des seuils : 0,50 m
- Longueur des seuils : 0,50 m
- Volume $\simeq$ 40,00 m³

Figure 6 : Principe de fonctionnement d'une noue cloisonnée -
(vue en perspective)



● Côté Ouest de la RD 38 (11) :

- Longueur : 600,00 m
- Largeur : 1,00 m
- Profondeur : 0,40 m
- Volume $\simeq$ 133,00 m³

➤ Le long de la rue de Frémontiers (Secteur Sud Sud-Ouest du village) :

Des fossés à créneaux seront implantés de chaque côté de la rue de Frémontiers.

Les caractéristiques de ces fossés sont :

● Côté Ouest (12) :

- Longueur : 1020,00 m
- Largeur au sommet : 1,50 m
- Profondeur : 0,45 m
- Hauteur des seuils : 0,40 m
- Largeur des seuils : 1,00 m
- Volume $\simeq$ 194,00 m³

● Côté Est (13) :

- Longueur : 1050,00 m
- Largeur : 2,00 m
- Profondeur : 0,35 m
- Hauteur des seuils : 0,30 m
- Largeur des seuils : 1,00 m
- Volume $\simeq$ 191,00 m³

Au niveau du secteur Est du village :

➤ Fossé simple et fossé à créneaux :

Implantés au niveau du thalweg qui traverse le village, ces fossés représentent l'exutoire des eaux issues des voiries du village :

Ils se composent :

- d'un fossé simple (existant) dont les caractéristiques sont (14) :

→ Longueur :	75,00 m
→ Largeur au sommet :	1,00 m
→ Profondeur :	0,50 m
→ Volume $\simeq$	15,00 m ³

- d'un fossé à créneaux dont les caractéristiques sont (15) :

→ Longueur :	150,00 m
→ Largeur au sommet :	5,00 m
→ Largeur en fond :	2,90 m
→ Profondeur :	1,05 m
→ Hauteur des seuils :	1,00 m
→ Longueur des seuils :	0,50 m
→ Volume $\simeq$	441,00 m ³